

PRIME DE SAMEDI
Travail en jour supplémentaire par dérogation

Matin (partiel)		5,24 €
Après-midi (partiel)	Ou Equipe du matin	8,71 €
Journée complète en Normale	Ou Equipe du soir	10,42 €
Travail dans le cadre de l'horaire programme	→	10,42 €
Indemnité de panier de nuit	→	6,46 €

BAREME DES PRIMES JOURNALIERES D'EQUIPE ET DE SAMEDI

Coefficient	Prime journalière d'équipe (matin-soir)	Prime Globale Equipe de nuit	Prime de nuit Partielle
Jusqu'à 205	4,01 €	8,79 €	4,23€
De 210 à 260		10,44 €	4,62 €
De 270 à 305		11,55 €	5,58€
> à 305		12,79 €	6,01 €

INDEMNITE PROGRESSIVE DE TRANSPORT
(Par jour travaillé)

ZONES

de 1km à - de 10km	de 10km à - de 20km	de 20km à - de 30km	de 30km à plus
1,32€	1,41€	1,51€	1,61€

MONTANT DES ALLOCATIONS POUR L'ANNEE 2010

Allocation de vacances	202,51 €	Montant hiérarchisé au coef.100
Allocation de vacances	253,19 €	Montant uniforme
Allocation de fin d'année	273,62 €	Montant hiérarchisé au coef.100

Le montant des allocations hiérarchisées et majoré de :
10% pour une ancienneté comprise entre 10 et 19 ans
20% pour une ancienneté égale ou supérieure à 20 ans

ENSEMBLE AVEC F.O.
REVENDIQUER-NEGOCIER-CONSTRUIRE-AGIR



Usine de RENAULT Choisy-le-Roi

140 AV de Villeneuve St Georges
94600 Choisy-le-Roi
WWW.FO-RENAULT.COM
TEL : 01 76 82 47 78
Fax : 01 76 82 48 14

Le 01/04/2011

Soyons Juste

Les barèmes de rémunération changent à chaque augmentation de salaire. L'augmentation générale des salaires est de 1,7% au 1^{er} mars 2011. 1,3% d'augmentations individuelles. 5% de revalorisation de l'indemnité progressive de transport.

FO exige de la direction l'application des accords concernant les évolutions de carrières individuelles, pour les APR et les ETAM. Ces accords ont pour objectif de valoriser le parcours professionnel des salariés et non pas servir de « décor social ».

Pour FO la direction ne doit pas bloquer les salariés sous prétexte qu'il faut faire de la formation ou avoir de la connaissance générale. A Choisy Le Roi les salariés se sont toujours adaptés aux nouveaux produits et aux nouveaux métiers, ce qui a été prouvé plusieurs fois.

VOICI LES NOUVEAUX BAREMES DE REMUNERATION

1^{er} mars 2011

Exploitants Industriels – Conducteurs d'Installations
(Hors Fonderies & Ateliers de Traitements Thermiques)

	Coefficient	BASE	Montant maxi du Complément de Carrière	
Agent de Fabrication	165	1 408,07 €		
Agent de Fabrication 1	170	1 438,83 €	210,07 €	Signé par F.O
Agent de Fabrication 2	175	1 489,62 €	268,88€	Signé par F.O
Agent de Fabrication P1	180	1 520,95 €	327,46€	Signé par F.O
Exploitant Industriel P1	185	1 563,19 €	387,84 €	Signé par F.O
Expl. Indus/ Cond. Installa P1CS	185 CS	1 595,39 €	387,84 €	Signé par F.O
→-Valeur du bloc de compétences	De 1 à 2 →	1 bloc = 22,28€	← Signé par F.O.	
Expl. Indus/ Cond. Install. P2	195	1 662,23 €	449,80 €	Signé par F.O.
→-Valeur du bloc de compétences	De 1 à 4 →	1 bloc = 27,69 €	← Signé par F.O.	
Expl. Indus/ Cond. Install. P3	215	1 800,68€	514,63€	Signé par F.O.

	Coefficient	BASE MINI	BASE MAXI
Technicien Professionnel de Fabrication	225	1 683,84€	2 331,95 €
Technicien Professionnel de Fabrication	240	1 747,90 €	2 420,67 €
Technicien Professionnel de Fabrication	260	1 872,26 €	2 592,89 €

Prime de vêtements de travail : Montant journalier = 0,92€

REGLEURS CHARGES DE COORDINATION

GROUPE	CATEGORIE	COEF	TAUX ET INDICES			MONTANT MAXI du Complément de Carrière
			EMBAUCHE [*]	EMPLOI [1] [**]	EMPLOI [2]	
			1	2	3	
01	Régleur Qualité	200	1 589,80 €	1 603,72 €	1 696,45€	457,36 €
02	Régleur Cat. Sup.	220	1 714,10 €	1 730,11 €	1 836,15 €	523,67€

[*] Utilisation du taux d'embauche en référence à la période d'essai. Pas de possibilité d'acquisition de complément de carrière.

[**] Utilisation du taux d'emploi (1) pendant 1 an minimum. Pas de possibilité d'acquisition de complément de carrière.

BAREME DE REMUNERATION DU PERSONNEL E.T.A.M (Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise)

COEF	De	A	COEF	de	A
160	1 349,85 €	1 797,46 €	270	1 934,76 €	2 679,45 €
170	1 409,68 €	1 877,13 €	275	1 966,03 €	2 722,75 €
180	1 446,17 €	1 925,72 €	285	2 028,54 €	2 917,45 €
190	1 504,71 €	2 003,67 €	300	2 124,25 €	3 055,10 €
200	1 563,50 €	2 081,96 €	305	2 156,79 €	3 101,90 €
210	1 623,12 €	2 161,35 €	320	2 254,53 €	3 242,47 €
220	1 683,88 €	2 242,25 €	335	2 352,21 €	3 382,95 €
225	1 683,84 €	2 331,95 €	340	2 384,79 €	3 429,80 €
230	1 714,15 €	2 373,93 €	350	2 449,93 €	3 523,49 €
240	1 747,90 €	2 420,67 €	365	2 547,64 €	3 664,02 €
250	1 809,73 €	2 506,30 €	400	2 775,60 €	
260	1 872,26 €	2 592,89 €			

PROFESSIONNELS ENTRETIEN OUTILLAGE ETUDE ET ASSIMILES

GROUPE	CATEGORIE	COEF	TAUX ET INDICES			MONTANT MAXI du Complément de Carrière
			EMBAUCHE [*]	EMPLOI [1] [**]	EMP LOI [2]	
			1	2	3	
01	P.1	185	1 499,41 €	1 563,19 €	1 595,39 €	387,84 €
02	P.2	195	1 559,47 €	1 627,68€	1 662,23 €	449,80 €
03	P.3	215	1 682,41 €	1 760,60 €	1 800,68 €	578,92 €

[*] Utilisation du taux d'embauche en référence à la période d'essai. Pas de possibilité d'acquisition de complément de carrière.

[**] Utilisation du taux d'emploi [1] pendant 1an minimum. Pas de possibilité d'acquisition de complément de carrière.

A SAVOIR

Le complément de carrière a la même caractéristique que la base des 35 H notamment dans son caractère de permanence et dans le traitement de la paie. Il compte aussi pour la retraite, et entre en compte pour le calcul de la subvention aux Comités d'Etablissements

BAREME PRIMES D'ANCIENNETE E.T.A.M. et A.P.R. Base 35 heures

Valeur du point d'ancienneté Renault au Coefficient 100 EUROS 5,313
--

Pour obtenir le montant de la prime d'ancienneté, multiplier la valeur de base par le coefficient hiérarchique divisé par 100 puis par un des nombres suivant :

Ancienneté comprise entre 3 et 15 ans : nombre d'années d'ancienneté
 Ancienneté de 16 et 17 ans : 15
 Ancienneté de 18 et 19 ans : 16
 Ancienneté de 20 et 24 ans : 17
 Ancienneté de 25 ans et plus : 18

EXEMPLE : Coefficient 185, ancienneté 14 ans
 5,313€ X (185/ 100) X 14 = 137,61€